

Pour les services publics, pour la **souveraineté** alimentaire, contre l'OMC !

Les établissements médicaux-sociaux (EMS) qui accueillent près de 3300 personnes âgées du canton pour des séjours parfois très longs, représentent un secteur important de notre santé publique.

Aujourd'hui, alors qu'ils sont largement subventionnés par l'Etat à travers les contributions publiques et par les usagers à travers les caisses maladie, les EMS sont néanmoins des établissements de droit privé.

Objectif : service public !

Nous estimons qu'ils doivent rejoindre le secteur public :

- Parce que l'accueil, les soins et la qualité de vie des personnes âgées représentent **un enjeu de société fondamental**.
- Parce que nous pensons qu'en matière de santé, comme de tout autre service essentiel (éducation, eau, électricité, transports en commun, etc.) seul un véritable service public peut en **garantir l'accès** à toutes et tous, et seul un service public doit rendre des comptes aux citoyen·nes.
- Parce que la population genevoise est vieillissante et que le nombre de personnes prises en charge par les EMS sera toujours plus élevé.
- Parce que le risque existe de voir les multinationales de la santé mettre la main sur la partie rentable de ce secteur et **subordonner la prise en charge des personnes âgées** et la qualité des prestations à la rentabilité des moyens investis.

C'est pourquoi, dans le cadre de la campagne pour les services publics, pour la souveraineté alimentaire et **contre l'OMC**, qui dénonce la libéralisation du secteur de l'agriculture et la privatisation des services publics actuellement en discussion à l'OMC, **le Syndicat des services publics - SSP/Vpod - demande à ce que les EMS rejoignent les services publics, en devenant des établissements publics autonomes, au même titre que la clinique genevoise de Montana ou la clinique de Jolimont.**

Car c'est la seule façon d'être certains de pouvoir assurer la pérennité et la qualité des soins aux personnes âgées, quels que soient leurs revenus, leur situation sociale et leur lieu d'habitation.

Syndicat des services publics SSP/Vpod
6, Terreaux-du-Temple - 1201 Genève
Tel : 022 391 50 80 - fax : 022 391 50 85
e-mail : ssp@vnet.ch